

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEAUCHETTE DU JEUDI 4 MARS 2021 à 19H00 - A Huis Clos

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 26/02/2021

Membres présents : Mesdames BACHELARD Anne-Noëlle, BAYON Eliane, CHEVAILLIER Sylvie, CICERON Corinne, DUBOIS Georgette, LEBRE Marie, VIAL Stéphanie. Messieurs DI BARTOLOMEO Louis , LASSABLIERE Thierry, MURE Jean-Jacques, RAOUL Clément, SOUBEYRAND Maxime, TISSOT Jean-Paul, VINCENT Eric,

Membres absents : Messieurs ZMYSLONY Bruno,

Secrétaire de séance : Madame Marie LEBRE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et désigne également le secrétaire de séance.

1. Présentation du pacte de gouvernance de Loire Forez agglomération

Monsieur le Maire présente le pacte de gouvernance au Conseil Municipal : Le pacte de gouvernance est un outil important au service de l'intercommunalité et de ses communes membres. Il permet de convenir d'un fonctionnement partagé sur le rôle et la place des instances communautaires et de favoriser le dialogue avec les maires et les conseillers municipaux pour une démocratie locale partagée. Ce document affirme les valeurs communautaires et précise l'articulation des différentes instances de gouvernance de l'intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE le pacte de gouvernance de Loire Forez agglomération.

2. Présentation du projet de signalétique pour les chemins de randonnées

Mesdames LEBRE Marie, CHEVAILLIER Sylvie et Monsieur SOUBEYRAND Maxime, travaillent sur un projet de signalétique pour les chemins de randonnées de la Commune.

Une étude est faite autour de 3 sentiers.

Une réflexion est menée avec Loire Forez agglomération, afin de mettre en place un système de fléchages.

3. Présentation du projet d'enfouissement des réseaux rue du Vieux Bourg, chemin de la Villa et chemin de Malépine.

Une négociation est en cours avec le SIEL pour l'enfouissement de réseaux secs pour la rue du Vieux Bourg, le chemin de la Villa et le chemin de Malépine.

4. Point sur l'éclairage public

Par mesure d'écologie, de pollution visuelle, et d'économie, la commune de Veauchette a fait le choix de diminuer son nombre de points lumineux.

Suite à une visite du village avec le technicien de Loire Forez agglomération, il a été décidé de déconnecter 55 points lumineux.

Les travaux vont se dérouler en 2 phases :

1^{er} semestre 2021 : déconnection de quelques candélabres

2^{ème} semestre 2021 : suppression de candélabres identifiés non indispensables

5. Présentation du projet de remplacement des baies vitrées du groupe scolaire et demandes de subventions .

Afin d'améliorer la qualité de travail des enfants de la commune et des enseignants, ainsi que dans un souci d'économie d'énergie, il a été décidé de changer 13 baies vitrées du groupe scolaire.

Ces fenêtres seront remplacées par du triple vitrages avec des rideaux de protections solaires.

Lors de la visite du 6 février dernier, de monsieur le Sous Préfet, monsieur le Maire, avait attiré son attention sur une demande de subvention au titre de la DSIL Rénovation énergétique, exceptionnelle en 2021. La subvention sollicitée est de 60 % du montant HT des travaux.

Monsieur le Maire, sollicitera le SIEL, dans le cadre de son contrat Révolution. La Commune pourrait bénéficier d'une aide de 20 % du montant HT des travaux.

Les travaux sont prévus cet été.

6. Présentation du projet de la création d'un local de rangements au Domaine de Veauchette en Forez.

Suite à la suppression du local technique, dans lequel le gestionnaire du Domaine de Veauchette en Forez entreposait le matériel encombrant, il a été décidé de créer un local de rangement au sein du Domaine.

Une Demande Préalable a été déposée et accordée par les services d'urbanisme de Loire Forez agglomération.

7. Plantation des essences du Verger partagé

Les plantations auront lieu de 15 mars.

| ARBUSTES | ARBRES |
|------------------|--------------|
| Framboisiers | Pommiers |
| Groseilles | Cerisiers |
| Vignes | Pruniers |
| Myrtilles | Noyers |
| Noisetiers | Chataigniers |
| Rosiers buissons | Cognassier |
| | Figuiers |

8. Informations diverses

- Acquisition d'une tondeuse avec différents équipements (broyeur, benne...) en remplacement de la tondeuse de la Commune, achetée en 2008 (la tondeuse était hors service).
- Avancement des travaux de la ferme de la Combe, les maçons et charpentiers sont actuellement sur le chantier.
- Elections Cantonales et Régionales : les 13 et 20 juin 2020.
- Annulation de Loire Propre sur ordre de la Préfecture.
- Compte rendu de monsieur le Maire suite à la visite de monsieur le Sous Préfet en date du 6 février, en présence de plusieurs élus.

La séance a été levée à 21H00

Le prochain conseil aura lieu en salle du conseil le jeudi 1^{er} avril 2021 à 19h00.